

AVIS AUX MARCHEURS ET COMPETITEURS DE L'ANJOU NORDIQUE

Suite aux nombreuses manifestations sportives sollicitant le Parc de Balzac, courant avril/mai, la Direction Parcs, Jardins et Paysages (DPJP) rappelle que cet espace naturel est à la fois réserve de biodiversité et refuge excellence LPO.

Le marais, zone inondée et de nidification à cette période de l'année, est particulièrement sensible.

LES REGLES POUR TOUS

Ne quittez pas les chemins balisés pour ne pas piétiner la flore et déranger la biodiversité.

La nature est fragile, il ne faut donc pas polluer le milieu naturel, rapporter vos déchets ou mettez-les dans les poubelles.

Pour que le partage de l'espace soit le plus harmonieux possible, chacun doit adopter un comportement respectueux des hommes et de la nature.

POUR LA VIREE LOISIR

Laissez un passage aux autres usagers du site (coureurs, cyclistes...) et restez sur les chemins établis.

Faites en sorte de ne pas constituer un groupe trop dense.

POUR LA COMPETITION

Restez dans les limites du parcours, à l'intérieur du périmètre défini par le balisage.

Merci à tous pour le respect de ces règles !